

Togo : 2 enseignants sanctionnés pour une affaire de virginité



Depuis quelques jours, circule sur les réseaux sociaux un audio mettant en cause le Directeur du CEG Doulassamé (Atakpamé) et son adjoint. Ces [enseignants](#) recensaient les jeunes filles vierges de l'établissement dans le cadre d'une sensibilisation, dit-on. Une entreprise qui a indigné l'opinion et pour laquelle, les deux responsables viennent d'être sanctionnés.

C'est au collège de Doulassamé dans la ville d'Atakpamé (167 km au nord de Lomé) que s'est produite la scène.

Le directeur dudit établissement scolaire, Kokou Komlan Gnanou, et Kokou Agbemado, son adjoint, sont passés dans des

classes pour sensibiliser les élèves sur la sexualité.

Dans l'audio, il est indiqué que les intéressés ont demandé à connaître les filles vierges. Celles-ci se mettaient systématiquement debout et celles qui ne le sont pas, restaient assises.

Saisi du dossier, le directeur régional de l'[éducation](#), Yawo Dosseh, a procédé lundi à la suspension de ces derniers de toute activité administrative et pédagogique. Ils sont donc provisoirement mis à la disposition de l'IESG Atakpamé.

Selon les informations, M. Gnanou et M. Agbemado ont posé cet acte après que des parents se soient plaints au sujet du taux élevé de grossesses précoces ces dernières années dans l'établissement. L'idée serait donc d'inciter les filles vierges au travail à travers une prime.